



Forum suisse «Entreprises et droits de l'homme» 2023

Atelier 2, 14:00 – 15:00

Travail des enfants – appliquer son devoir de diligence dans la pratique

La règle de Chatham House

La règle de Chatham House permet de créer un environnement de confiance pour comprendre et résoudre des problèmes complexes. Son principe est le suivant : partagez les informations que vous recevez, mais ne révélez pas l'identité de la personne qui les a dites.

“ Quand une réunion, ou l’une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d’utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l’identité, ni l’affiliation des personnes à l’origine de ces informations, de même qu’ils ne doivent pas révéler l’identité des autres participants. ”

Travail des enfants - appliquer son devoir de diligence dans la pratique

Moderation



Sarah Dekkiche

Directrice des politiques
et des partenariats

International Cocoa
Initiative (ICI)



Monika Althaus

Chef d'équipe Droits de
l'enfant & Entreprises

UNICEF Switzerland



Davinia Ovetto Biondi

Cheffe du pôle droits de
l'enfant et entreprises

Save the Children



Jason Pegat-Toquet

Conseiller
International Organisation
of Employers (IOE)

Travail des enfants: définition et causes

Monika Althaus

Swiss Forum Business and Human Rights

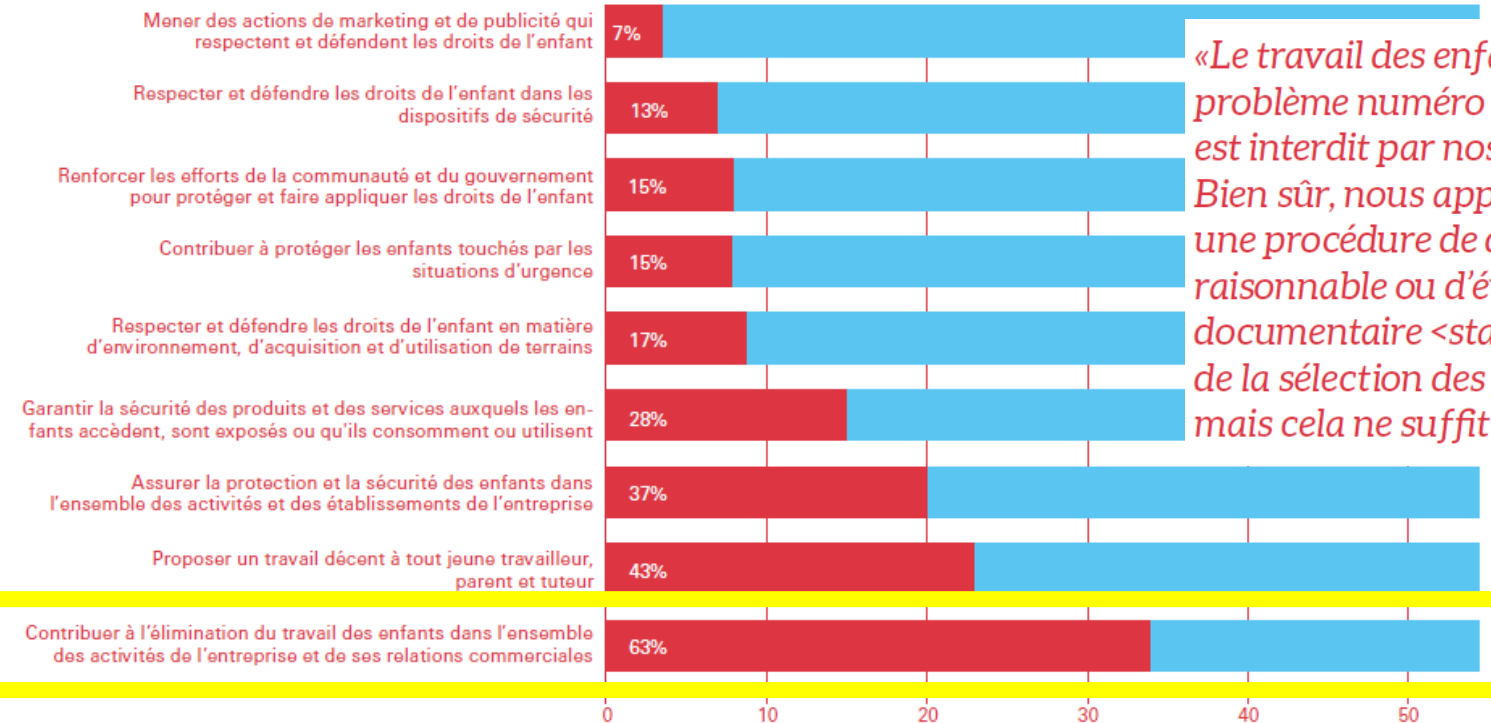
18.10.2023

UNICEF Suisse et Liechtenstein

Travail des enfants: dans la ligne de mire des entreprises

Graphique 13: Aspects des droits de l'enfant surveillés par les entreprises

Nb. d'entreprises, sur un total de 54



«Le travail des enfants est notre problème numéro un, et il est interdit par nos politiques. Bien sûr, nous appliquons une procédure de diligence raisonnable ou d'évaluation documentaire <standard> lors de la sélection des fournisseurs, mais cela ne suffit pas.»

unicef
pour chaque enfant

UN GLOBAL COMPACT
Global Compact
Network
Switzerland & Liechtenstein



Les droits de l'enfant
dans les entreprises

Une évaluation réalisée en Suisse et au Liechtenstein

Dispositions légales en Suisse

Travail des enfants



- Examen de soupçons fondés de travail des enfants dans les produits ou les services
- Exception en cas de «recours évident au travail des enfants»
- Politique de chaîne d'approvisionnement et diligence raisonnable

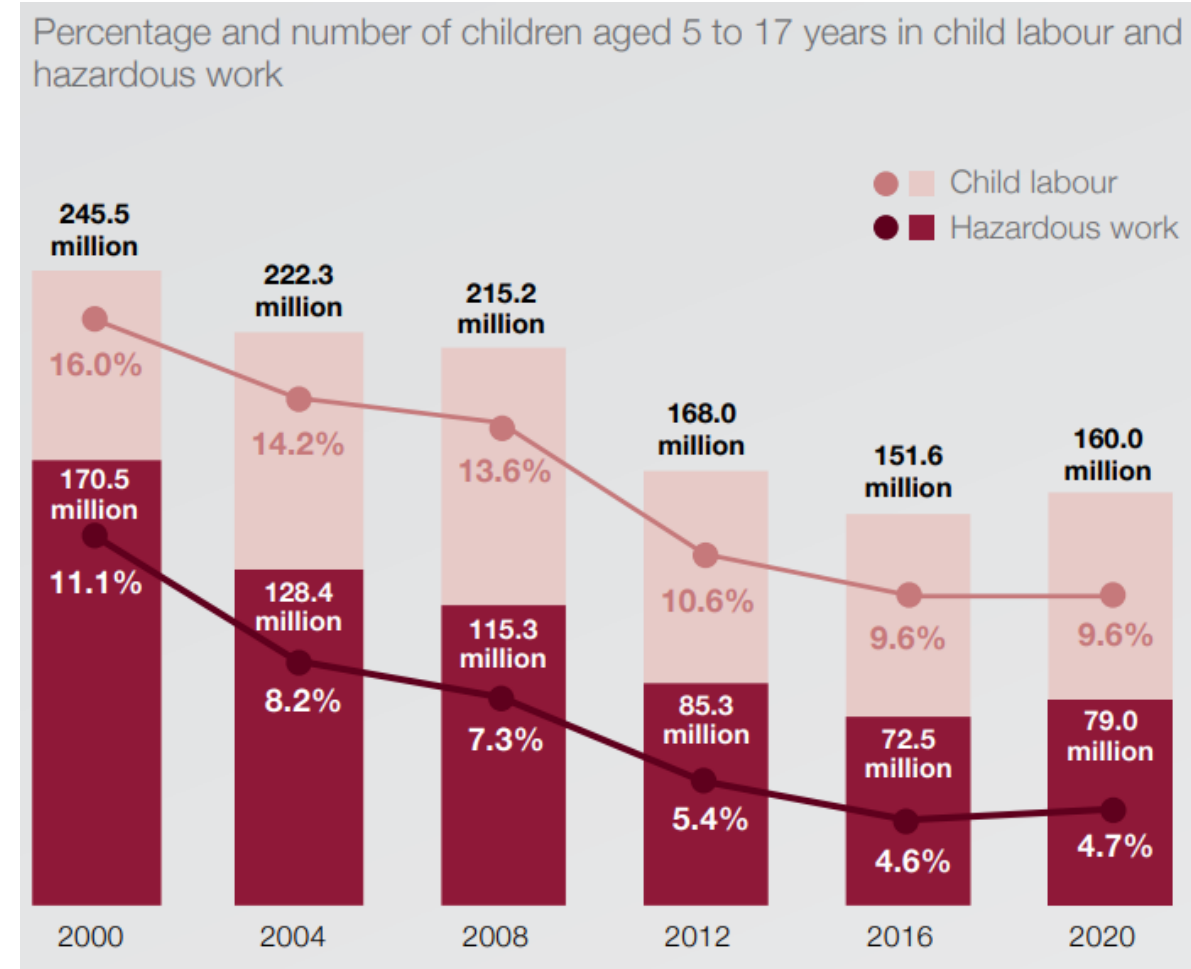
Minerais des zones de conflit



- Transfert en Suisse ou transformation de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et à haut risque
- Évaluation des risques
- Politique de chaîne d'approvisionnement et diligence raisonnable
- Audit externe

Travail des enfants: un problème mondial

- À l'échelle mondiale, **160 millions d'enfants travaillent**
 - **Un enfant sur 10 travaille**
 - **50%** de ces enfants font des **travaux dangereux**.
 - **1/3** de ces enfants **ne vont pas à l'école**
 - Souvent au **deuxième, troisième niveau ou inférieur** de la chaîne d'approvisionnement
- La plupart des enfants qui travaillent le font dans leur **propre famille** (env. 72%)



- Source: [UNICEF/OIT: Global Estimates 2020](#), Alliance 8.7 (2019): [Ending forced labour, child labour and human trafficking in global supply chains](#); [US Department of Labour, List of Goods Produced by Child Labour or Forced Labour](#)

Reshmi, 12 ans,
travaille dans un
champ de coton
avec deux autres
filles de son village
en **Inde**



Masud, 10 ans,
travaille pieds nus
dans une décharge au
Bangladesh



Ibrahim, 13 ans,
a dû fuir la **Syrie**
et travaille
comme
saisonnier
en **Turquie**



Valentine,
9 ans, vend
des
mouchoirs
en **Bolivie**

Définition du travail des enfants

Le travail des enfants

- est un travail **dangereux, abusif** ou **nocif** sur le plan psychologique, physique, social ou moral pour les enfants
- **affecte leur développement physique et mental**
- ou **empêche** les enfants de **suivre une scolarité**
- **prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel** et de leur **dignité**.



Cadre réglementaire: le travail des enfants est interdit dans le monde entier



Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant

- 196 États parties
- Art. 32: Interdiction de l'exploitation économique des enfants

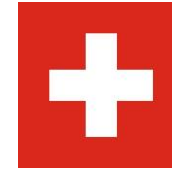
Pacte international I relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

- Art. 10: Interdiction de l'exploitation économique.



Conventions de l'OIT sur les normes fondamentales du travail:

- N° 138: Définition de l'**âge minimum** d'admission à l'emploi ou au travail
- N° 182: Interdiction des **pires formes** de travail des enfants



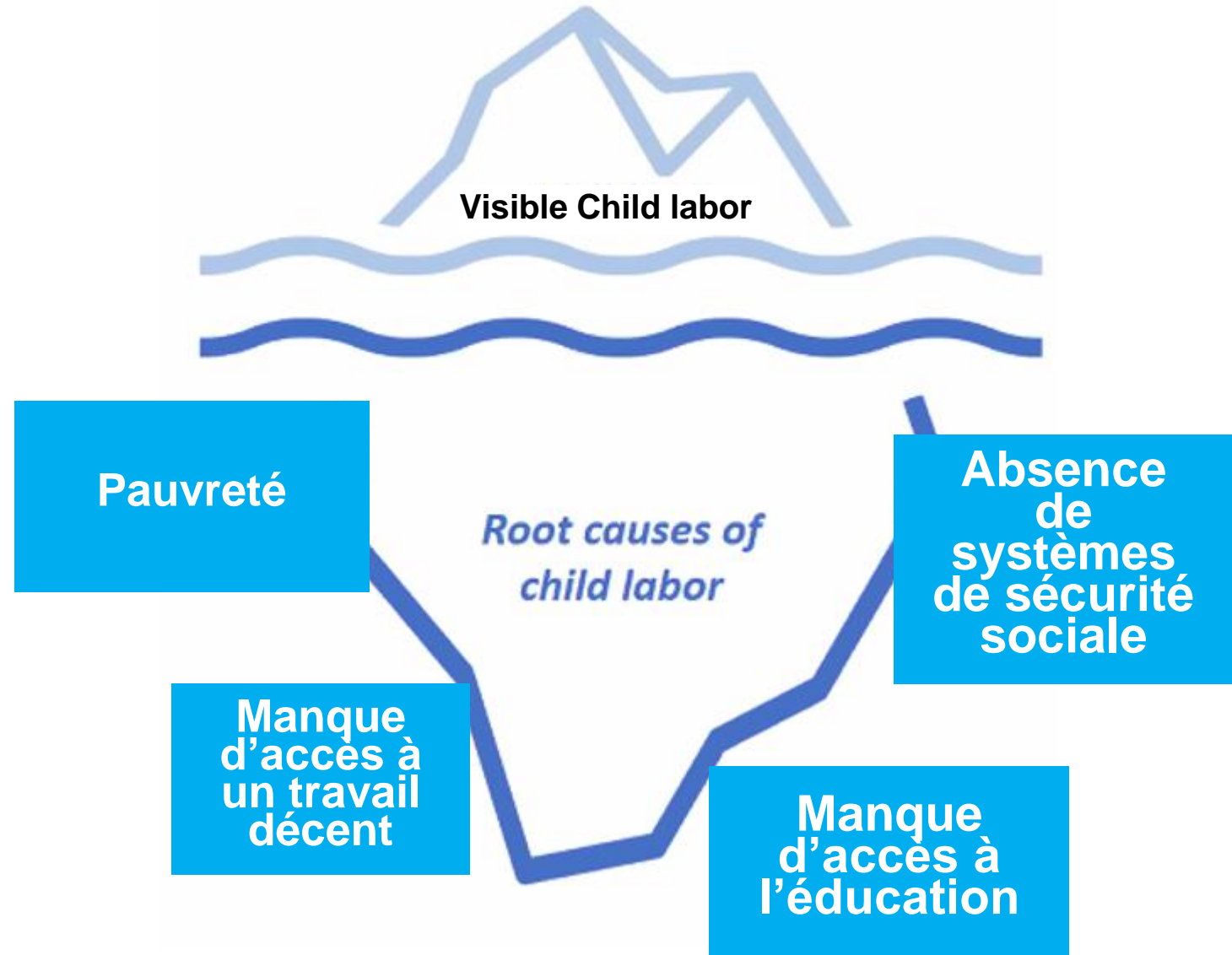
Législation nationale

- Focus Suisse:
 - Art. 30 Loi sur le travail: **Interdiction de travailler pour les enfants de moins de 15 ans.** Exceptions pour les travaux légers (al. 2).
 - **Scolarité obligatoire de 9 ans**
- Focus International:
 - Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit ainsi que de travail des enfants (à partir de 2022)

Les causes du travail des enfants

Le travail des enfants est:

1. une violation des droits de l'enfant
2. une conséquence de nombreuses autres violations des droits de l'enfant et des droits de l'homme ainsi que de problèmes sociaux (Root Causes)
3. ne peut être considéré isolément



Danke!



Save the Children

POUR LES ENFANTS EN SUISSE ET DANS LE MONDE

- **ONG avec plus de 100 ans d'expérience dans le domaine des droits de l'enfant**
- **Expertise globale ancrée dans le local**
- **Collaboration avec le secteur privé pour cocréer des solutions avec un impact durable**



DAVINIA OVETT BONDI

Cheffe du pôle droits de l'enfant
et entreprises, Save the
Children

Davinia.Ovett.Bondi@rb.se



SANDRA GROTH

Responsable des chaînes
d'approvisionnement durables,
Save the Children Suisse

Sandra.Groth@savethechildren.ch

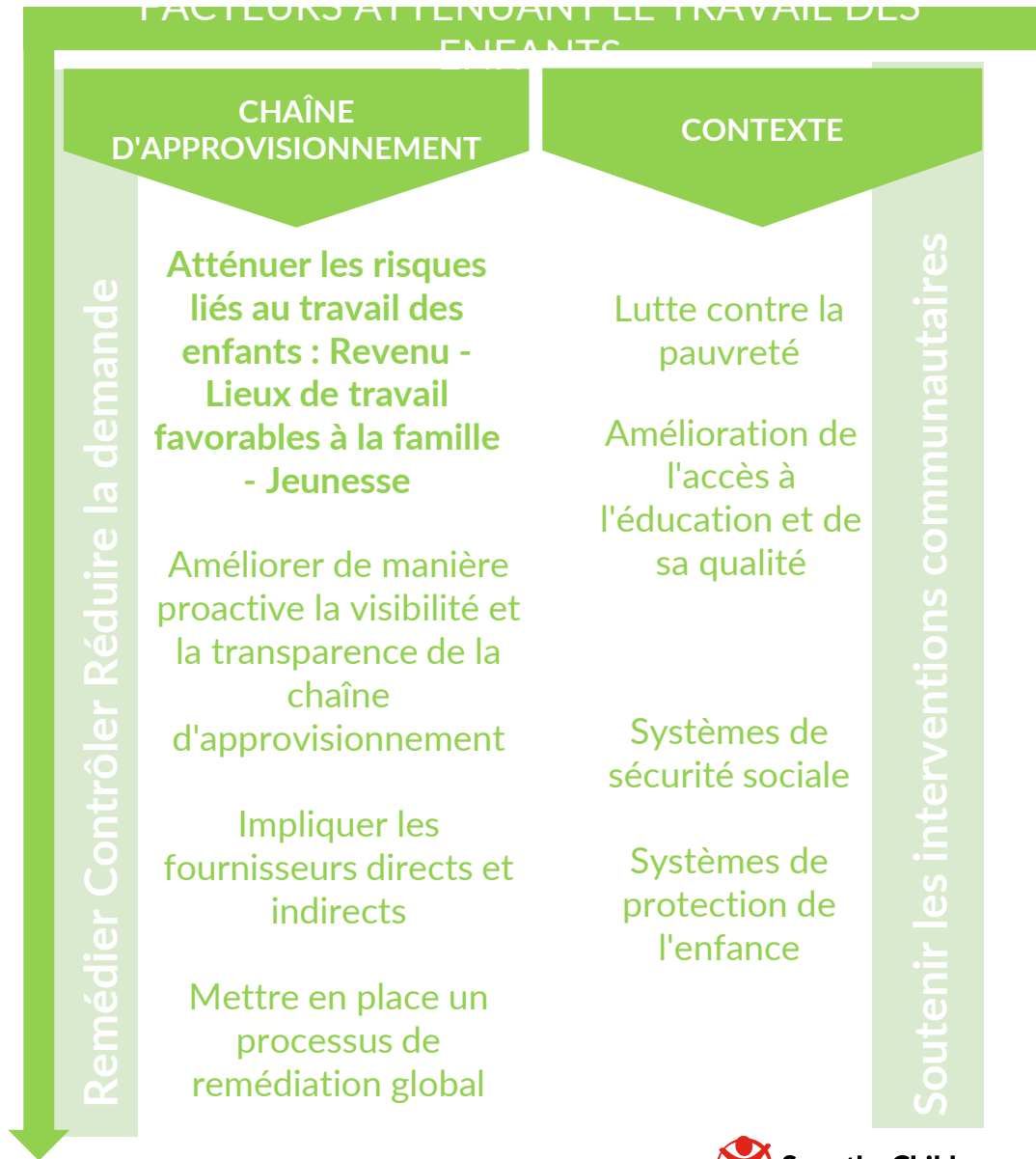
THÉORIE DU CHANGEMENT



TRAVAIL DES ENFANTS



ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS



AMÉLIORER LA TRANSPARENCE

1) Recherche documentaire et cartographie des risques

- Cartographier la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'origine des matières premières
- Examiner les lois et règlements applicables, les normes de conformité, les données d'audit, etc.
- Consulter des sources publiques, telles que
 - [NATLEX](#)
 - [Atlas des droits de l'enfant](#)
 - [Département du travail des États Unis](#)

2) Visites et observations sur le terrain

- Visite de l'usine ou de l'exploitation agricole
- Examiner les politiques et systèmes clés des fournisseurs
- S'entretenir avec des informateurs clés tels que les syndicats, la société civile, les représentants des communautés, etc.

3) Analyse et définition des priorités

- Identifier les droits de l'homme menacés et la probabilité de violations
- Évaluer l'importance des risques identifiés et ce que cela signifie pour votre entreprise
- Déterminer les interventions, classées par ordre de priorité en fonction de différents facteurs tels que l'impact, la complexité, la durabilité et l'extensibilité.

Où Culture du café en Ouganda



Quoi

Accroître la transparence de la chaîne d'approvisionnement et surveiller les zones à risque grâce à la communication

Comment

Formation d'animateurs communautaires qui sensibilisent aux droits de l'enfant.

ATTÉNUER LES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL DES ENFANTS

1) Prévenir et atténuer les pratiques commerciales qui augmentent le risque de travail des enfants

- Évaluer les pratiques d'achat, les salaires et les taux de pièces
- Garantir des réseaux de sécurité sociale
- Promouvoir l'emploi formel et des contrats à long terme

2) Offrir des lieux de travail favorables à la famille

- Offrir des services de garde d'enfants, pendant les vacances scolaires, pour les travailleurs migrants et leurs familles

3) Offrir des opportunités de travail décentes aux jeunes

- Offrir un travail décent aux jeunes ayant dépassé l'âge minimum légal d'admission à l'emploi (travail non dangereux, dans les limites de l'horaire autorisé).
- Gardez à l'esprit que les politiques de "tolérance zéro" ne font que déplacer le problème vers les niveaux inférieurs/informels de la chaîne d'approvisionnement !

4) Soutenir les interventions communautaires

- S'engager dans des initiatives sectorielles/ multipartites s'attaquant aux causes profondes.
- Collaborer avec la société civile et les parties prenantes aux niveaux mondial et local.

Où

Fabrication de textiles en
Chine



La production de poterie au
Viêt Nam



Quoi

Réduire le risque que les
travailleurs amènent leurs
enfants sur le lieu de
travail

Réduire le risque que les
jeunes effectuent des
travaux dangereux qui
affectent leur santé ou
leur développement

Comment

Création de lieux de travail
favorables à la famille par la
mise en place de structures
de garde d'enfants et
d'accès à l'éducation

Création d'opportunités de
travail décent pour les
jeunes

REMÉDIER AU TRAVAIL DES ENFANTS

1) Mettre en place des processus de remédiation globaux, en respectant les éléments clés suivants

- Les mesures correctives doivent répondre aux besoins de l'enfant, et non à ceux de l'entreprise.
- Les processus de remédiation doivent refléter l'ampleur et la gravité de chaque cas de travail des enfants.
- Les cas de travail des enfants doivent être traités avec le soutien professionnel d'experts indépendants spécialisés dans les droits de l'enfant.
- Une réparation adéquate comprend un soutien économique qui se poursuit jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge minimum de travail, l'accès à l'éducation jusqu'à ce que la scolarité obligatoire soit achevée et un soutien psychosocial.

2) Compléter avec un soutien aux interventions de renforcement communautaire dans les domaines de l'éducation, des moyens de subsistance et de la protection de l'enfance, et renforcer les systèmes gouvernementaux.

Où

Exploitation artisanale et à petite échelle du cobalt en RDC



Quoi

Concevoir des processus de remédiation dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement très peu transparente

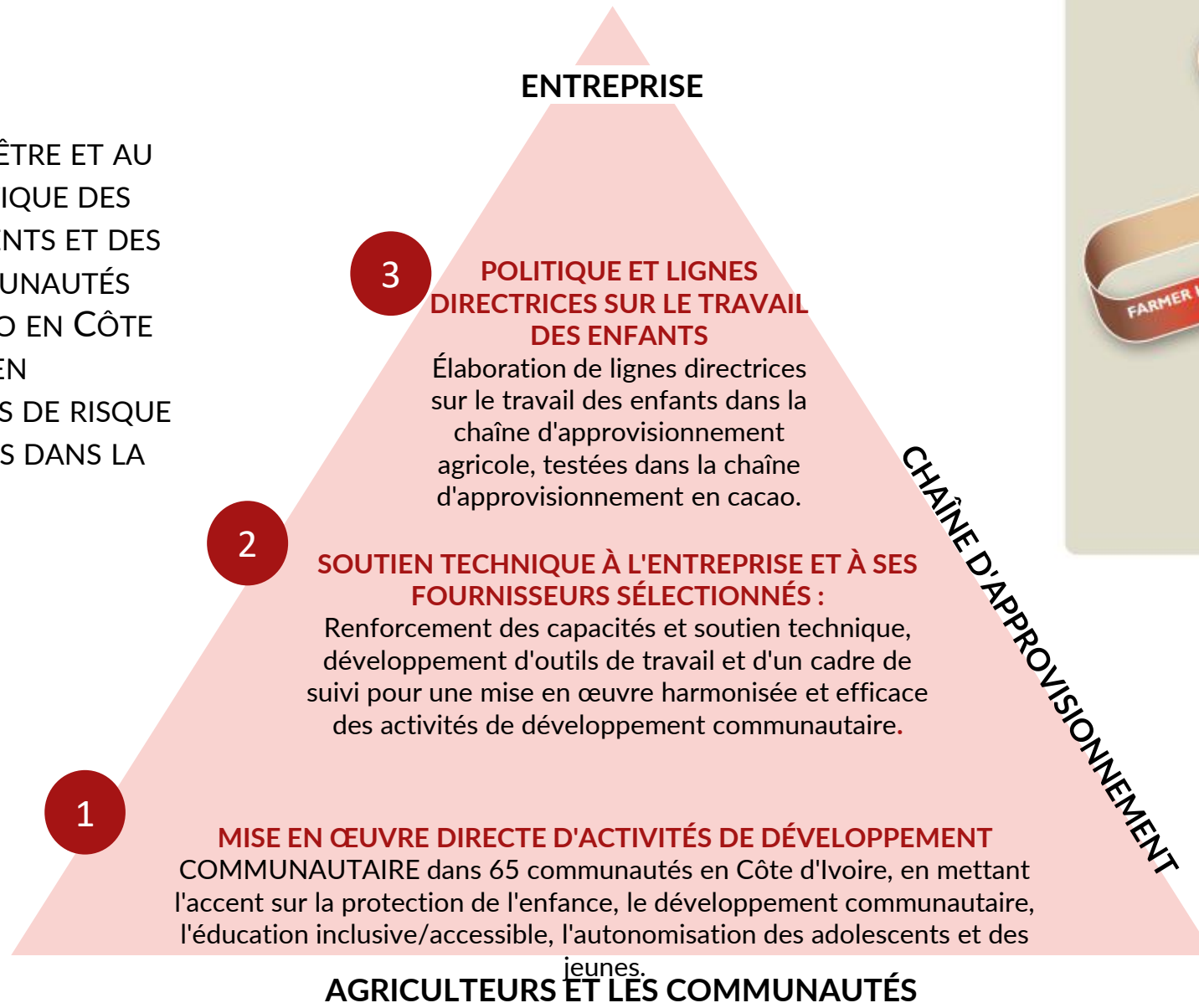
Comment

Mise en place d'un processus local de remédiation au travail des enfants, qui soutient les enfants les plus vulnérables

ÉTUDE DE CAS : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CACAO

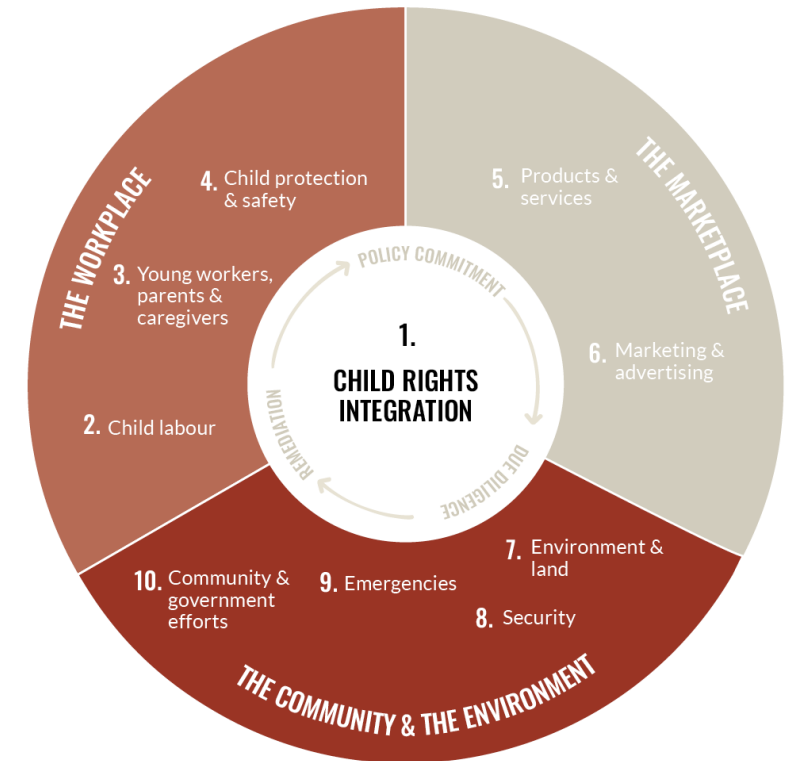
OBJECTIF GLOBAL :

« CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE ET AU DÉVELOPPEMENT HOLISTIQUE DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES DANS LES COMMUNAUTÉS PRODUCTRICES DE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE ET AU GHANA EN RÉDUISANT LES FACTEURS DE RISQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA CULTURE DU CACAO. »



LES DROITS DE L'ENFANT ET L'ENTREPRISE

- Les raisons du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales sont complexes
- Pour y remédier, les entreprises doivent adopter une **approche centrée sur l'enfant**, qui ne se concentre pas uniquement sur leur propre chaîne d'approvisionnement, mais qui s'attaque aux causes profondes.
- Toute mesure destinée à bénéficier aux enfants doit intégrer la **participation des enfants**.
- Le travail des enfants n'est qu'un des points de contact entre les entreprises et les enfants.
- Pour comprendre pleinement l'impact sur les droits de l'enfant, il faut adopter une perspective plus large, telle que décrite dans les **Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant**.
- Respecter et soutenir les droits de l'enfant n'est pas une question de conformité, mais de responsabilité commune.
- **Agissons Ensemble!**



Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant

- un prisme permettant aux entreprises de comprendre les impacts matériels sur les enfants



MERCI!



Save the Children